République Démocratique et Populaire

Ministère des études supérieures

et de la recherche scientifique

Université Mohamed Lamine DEBAGHINE- Sétif 2

Facultés des Lettres et des Langues

Département de Français

Matière : Didactique du texte littéraire

Spécialité : Littérature et Approches Interdisciplinaires

Niveau : M2

Responsable de la matière : Dre KAÏM Nora

**Objectifs du chapitre :**

* Cerner la notion de TEXTE.
* Cerner la notion de Texte Littéraire

**Chapitre I-**

**Le texte** / **Le texte littéraire** :

1. Le texte :

Du latin textus, un texte est un ensemble cohérent d’énoncés, c’est aussi une composition de signes qui sous le code d’un système langagier forment une unité de sens. Cet ensemble d’énoncés est géré par une cohérence au niveau de la production et celui de la réception. Un texte peut comprendre quelques mots (petites annonces), (la légende d’une photo) ou plusieurs millions de mots (un ouvrage, une encyclopédie). Chaque texte présente une fonction communicative (informative, expressive, narrative, etc.) et il appartient à un type particulier, qui est déterminé à son tour par les critères de forme (essaie, roman, compte-rendu, dissertation…etc.).

Prétendre cerner la notion de ‘texte’ relève d’une ignorance du caractère insaisissable de ce mot, donner telle ou telle définition n’est qu’aléatoire, et lui collé une explication n’est pas facile car « la définition du concept "texte" est une tâche ardue, une tentative parfois périlleuse. En somme, un terrain "miné" où il n’est pas facile d’y pénétrer pour l’expliquer, le comprendre, l’imiter même sans le toucher dans son intégrité, sa cohérence et sa structure. »[[1]](#footnote-2)

Limiter sa fonction en une trace écrite retraçant les pensées, le réduire à une simple transcription des idées et le représenter comme fruit de l’inspiration et le produit d’un don n’est guère équitable à une notion relative à texture et qui implique en réalité un travail de tissage. « Le texte est réduit à être la reproduction, l’expression ou la représentation d’un sens (….). En pensant le texte comme reproduction, on se prive de la possibilité d’en connaître les moyens de production. On élimine ainsi toute possibilité d’apprentissage de l’écriture. »[[2]](#footnote-3)

Néanmoins, « une définition opératoire »[[3]](#footnote-4) comme le disait ORIOL-BOYER est nécessaire. Une revalorisation du travail qui se fait dans un texte et une reconsidération du parcours qui rend le texte ce qu’il est chose due. Car en principe le texte est « le résultat d’un travail de transformation appliquée à un matériau, les mots, le langage. »[[4]](#footnote-5)

Vue de cet angle, la notion de ‘texte’ se manifeste dans l’action d’écrire et se réalise dans un processus dynamique. Ce n’est pas un objet fini au contraire c’est un acte en perpétuel mouvements et qui subi des changements à l’infini.

1. Le texte littéraire :

Un texte a la qualification de ‘littéraire’ quand il est écrit avec un type de langage où des préoccupations esthétiques sont prises en charge dans le but de capter l’attention et l’intérêt du lecteur. Le texte dit ‘littéraire’ est le résultat d’un travail qui se fait sur la langue à travers le choix des mots. En effet, ce travail sur la langue se concrétise à travers plusieurs autres moyens linguistiques et techniques littéraires, c’est ainsi que ce texte permet l’écriture sans restriction et donne libre champ à la fiction et à la fantaisie.

Le texte littéraire se distingue par des caractéristiques qui le différencient des autres types de textes ainsi, il est reconnu par sa dimension esthétique, en effet, c’est un objet d’art créer dans le but de susciter une émotion esthétique chez le lecteur, il cherche à plaire, à émouvoir, à surprendre aller même à provoquer une réflexion. Il est aussi caractérisé par l’importance qu’on accorde au style, l’attention portée à la forme et au choix des mots, de ce fait l’écrivain utilise des figures de style, des jeux de mots, des métaphores et d’autres procédés stylistiques pour enrichir son écriture et créer une atmosphère particulière.

Le texte littéraire intègre dans son enceinte la subjectivité du narrateur ainsi son imaginaire le précède, ses personnages se mettent en scène, l’intrigue se développe et l’histoire du récit se raconte. Les aspects interculturel et universel sont aussi des traits distinctifs du texte littéraire, évidemment, étant un écrit reflétant des émotions, des pensées et des opinions, ce texte s’apprête à s’ouvrir et même à embrasser d’autres cultures, plus encore par la polysémie qui l’enrichie il offre une richesse en sens multiples c’est ce qui pousse à font les interprétations et l’imaginaire.

**Références bibliographiques du chapitre 01 :**

KAÏM Nora. (2018). “Les ateliers d’écriture: le passage de l’écrit collectif à l’écrit individual”. Thèse de Doctorat. Université de Batna.

1. MEKHNACHE Mohamed. (2011). L’exploitation du texte littéraire dans le projet didactique : pour un développement des compétences de production. Cas de 1ère année moyenne. Thèse de doctorat. Mars

ORIOL-BOYER Claudette. (1980). « *Lire pour écrire : Atelier d’écriture et formation des maîtres*. ». In Pratiques : linguistique, littérature, didactique. N° 26. P. 95.

ORIOL-BOYER Claudette. (1980). « *Lire pour écrire : Atelier d’écriture et formation des maîtres*. ». Op cit. P. 95.

ORIOL-BOYER Claudette. (1984). « *Ecrire en atelier(1)* » Printemps. In Textes en mains. Edition atelier du texte. P. 5.

1. Mohamed MEKHNACHE. L’exploitation du texte littéraire dans le projet didactique : pour un développement des compétences de production. Cas de 1ère année moyenne. Thèse de doctorat. Mars 2011. Université Batna. P 96. [↑](#footnote-ref-2)
2. Claudette ORIOL-BOYER. «  *Lire pour écrire : Atelier d’écriture et formation des maîtres*. ». 1980. In Pratiques : linguistique, littérature, didactique. N° 26. P. 95. [↑](#footnote-ref-3)
3. Claudette ORIOL-BOYER. « *Ecrire en atelier(1)* » Printemps. In Textes en mains. 1984. Edition atelier du texte. P. 5. [↑](#footnote-ref-4)
4. Claudette ORIOL-BOYER. « *Lire pour écrire : Atelier d’écriture et formation des maîtres*. ». 1980. Op cit. P. 95. [↑](#footnote-ref-5)